



CTB

RAPPORT ANNUEL 2016

**PROGRAMME D'APPUI A LA
REALISATION D'ETUDES ET
D'EXPERTISES (PAREX)**

BDI 12 076 11

1	APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.1	FICHE D'INTERVENTION	4
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE	4
2	CONTEXTE	5
2.1	CONTEXTE GENERAL	5
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	5
2.3	CONTEXTE HARMO.....	6
3	ANALYSE DES PROGRES REALISES	7
3.1	ÉTUDES/EXPERTISES	7
3.1.1	<i>État d'avancement des expertises.....</i>	7
3.1.2	<i>Analyse des études finalisées</i>	8
3.1.3	<i>Analyse des expertises.....</i>	8
3.2	CRITERES DE QUALITE	14
3.3	GESTION DES RISQUES.....	15
4	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	16
4.1	ENSEIGNEMENTS TIRES	16
5	ANNEXES	17
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	17
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI	19

ACRONYMES

ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
ATI	Assistant technique international
BAS	Budget d'Affectation Spéciale
BISEM	Bureau chargé des infrastructures scolaires et de la maintenance
CTB	Agence belge de coopération au développement
Copil	Comité de Pilotage
M&E	Monitoring et évaluation
CNCA	Comité National de Coordination de l'Aide
FCE	Fonds Commun de l'Education
MOC	Maîtrise d'ouvrage communale
MRAC	Musée Royal d'Afrique Centrale
PAREC	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations
PAEX	Programme d'Appui en Expertises
PNRA	Programme National de Réforme de l'Administration Publique
PAREX	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises
PTF	Partenaires Techniques et Financier
UAGP	Unité d'Appui et de Gestion du Programme

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET D'EXPERTISES
Code de l'intervention	BDI 12 076 11
Localisation	National
Budget	4.496.426,01 €
Institution partenaire	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
Date de la convention spécifique	08 mai 2014
Date de fin de la convention spécifique	Indéterminée
Objectif	Renforcer les capacités des institutions publiques du Burundi dans les secteurs prioritaires de la coopération au développement belge

1.2 Exécution budgétaire

Budget total (€)	Dépenses planifiées N (€)	Dépenses année N (€)	Solde (€)	Taux de décaissement total
4.496.426,01*	562.000	550.436,93	2.712.625,60	40%

*La signature de la nouvelle Convention Spécifique (CS) relative au PAREX est intervenue le 8 mai 2014 avec la fusion des anciens Programme d'appui à la réalisation d'études et de consultations et Programme d'appui à la réalisation d'expertises dont la date de clôture a été fixée au 31 juillet 2014. Le nouveau budget provient des reliquats des 2 anciennes interventions auxquels s'ajoute la dernière réalimentation de 2 millions € intervenue en 2014.

2 Contexte

2.1 Contexte général

Depuis le début du 2^{ème} trimestre 2015, le Burundi est plongé dans une profonde crise politique et sécuritaire. En effet, dès l'annonce de la candidature à un 3^{ème} mandat du Président de la République en avril 2015, des événements sanglants ont affecté le Burundi avant et après le processus électoral contesté par les acteurs nationaux et dont la crédibilité et la transparence n'ont pas été reconnues par la communauté internationale.

L'enlèvement du dialogue avec l'opposition et la dégradation persistante de la situation sécuritaire ont été à la base de nombreuses annonces de suspension de l'aide internationale. Comme en 2015, la cristallisation du dialogue entre le Burundi et ses différents partenaires techniques et financiers a compromis l'atteinte des résultats programmés pour 2016 pour la plupart des expertises et tout particulièrement celle en appui au Secrétariat Permanent du CNCA dont un des principaux résultats attendus était la redynamisation et l'animation du Groupe de Coordination des Partenaires.

La crise de confiance entre le Burundi et la Belgique, qui ne reconnaît pas les institutions issues d'un processus fortement contesté, a fait que ce bailleur de fonds a suspendu les interventions en appui direct aux structures de niveau central des institutions. Les expertises du PAREX sont concernées par cette mesure car leurs points d'entrée sont les services centraux des ministères. C'est notamment à ce titre que la requête approuvée en mars 2015 (pour une période de 2ans) pour le financement d'une expertise pour le renforcement des capacités du département de la politique fiscale du ministère n'a pas pu être mise en œuvre.

Enfin, du fait de l'insécurité persistante au Burundi, les experts internationaux qui exécutaient des expertises n'étaient plus encouragés à voyager vers le Burundi depuis le début de la crise, ce qui a pratiquement perturbé et retardé la mise en œuvre de leur intervention. Cela a été le cas pour l'expertise « accompagnement perlé et renforcement des capacités d'exécution et de gestion du FCE au Burundi ».

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Suite aux instructions reçues du siège de limiter au strict minimum les contacts avec les autorités du Burundi, il n'y a plus eu de réunions du Comité de Pilotage du PAREX depuis l'éclatement de la crise politico-sécuritaire en avril 2015. Rappelons que ledit comité est composé des représentants du ministère ayant en charge les relations extérieures, de l'Ambassade de Belgique et de la représentation de la CTB.

Dans la mise en œuvre des mesures prudentielles prises par la partie belge au sujet des programmes et activités de la coopération bilatérale, il a été recommandé aux experts du PAREX de ne pas trop s'afficher dans des cérémonies et activités publiques du gouvernement pour éviter une éventuelle récupération politique de leur présence par le partenaire.

En 2015, il n'y a pas eu de décision formelle et explicite sur les expertises à suspendre ou à arrêter. Mais l'expertise perlée qui était en cours pour l'appui à la mise en œuvre du Programme National de Réforme de l'Administration a été suspendue de facto, du fait de son ancrage au cabinet du ministre ayant la fonction publique dans ses attributions.

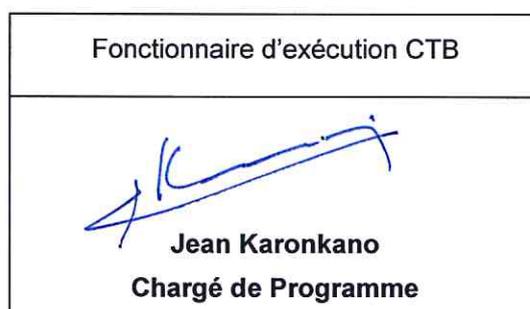
Finalement en 2016, cette expertise qui était exécutée via un marché public a été abandonnée et clôturée à l'amiable suite à un accord transactionnel entre l'expert et la CTB.

Rappelons que le PAREX est géré en régie, de telle sorte qu'il n'y a pas eu d'action spécifique en direction du partenaire en ce qui concerne le changement de mode de gestion de ce programme.

2.3 Contexte HARMO

Le programme est un outil flexible très utile pour les institutions publiques burundaises, car il leur apporte des expertises parfois très pointues nécessaires à leur renforcement de capacités. Les requêtes d'appui en expertises étant une émanation des institutions appuyées, les appuis étaient automatiquement alignés sur les stratégies et les besoins réels du partenaire. La capacité d'appropriation des services appuyés varie d'une institution à l'autre, en fonction de la qualité et de la stabilité des ressources humaines en place dans les structures appuyées.

Comme exemple de mise en œuvre de bonnes pratiques dans le cadre de l'harmonisation, mentionnons le financement de plusieurs expertises (résidentes ou perlees) pour appuyer la capacité d'exécution et de gestion du FCE qui est un fonds multi-bailleurs.



3 Analyse des progrès réalisés

3.1 Études/Expertises

Pas d'étude réalisée en 2016.

3.1.1 État d'avancement des expertises

État d'avancement des expertises	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Appui au développement et au suivi des modalités opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage communale au Bureau des Infrastructures Scolaires et de la Maintenance (BISEM)		X			
Numérisation de la carte géologique au 50.000ème du Burundi		X			
Accompagnement perlé et renforcement des capacités d'exécution et de gestion du FCE au Burundi		X			
Expertise internationale en appui à la mise en œuvre du PNRA				X ¹	
Expertise internationale en coordination de l'aide et en finances publiques		X			
Expertise internationale pour l'accompagnement et le renforcement des capacités en gestion des marchés publics dans le cadre du FCE			X		
Expertise de renforcement des capacités de la Direction de la Politique Fiscale au Ministère des Finances				X	Accord de financement de l'expertise intervenu en mars 2015. Expertise abandonnée à la suite des mesures prudentielles édictées par la partie belge.

¹Expertise perlée (via un marché public) suspendue en 2015 puis définitivement abandonnée en 2016 à l'amiable par un accord transactionnel signé entre la CTB et le consultant qui avait gagné le marché.

3.1.2 Analyse des études finalisées

Pas d'étude exécutée et/ou finalisée en 2016

3.1.3 Analyse des expertises

<p>Titre de l'expertise – nom de l'expert :</p>	<p>Accompagnement perlé et renforcement des capacités d'exécution et de gestion du FCE au Burundi</p> <p>I&D – Proman via un marché public sur une période de 2 ans</p> <p>Début de l'expertise : 1^{er} avril 2014</p> <p>Date de fin initialement prévue : 31 mars 2016</p> <p>Date de fin après avenant : 31 décembre 2016</p>
<p><i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i></p>	<p>Accompagner l'exécution du BAS/FCE, et plus généralement de la stratégie sectorielle, ainsi qu'à renforcer les capacités de l'administration nationale et déconcentrée dans les domaines suivants : (I) la planification et le reporting technique et financier, (II) l'exécution financière et la gestion comptable, (III) le suivi technique et financier ainsi que le contrôle interne</p>
<p><i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i></p>	<p>Jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2015, l'expertise a respecté les livrables prévus dans le chronogramme dans un contexte général conforme aux hypothèses du CSC et de l'offre.</p> <p>Par après, l'expertise n'a plus produit les livrables escomptés dans les délais sur base régulière en 2015 et durant une grande partie de 2016, le séjour d'experts étrangers ayant été rendu difficile par la situation politico-sécuritaire du pays</p>
<p><i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i></p>	<p>L'expertise apportée a permis à l'administration concernée d'avoir un début d'autonomie du ministère en charge de l'éducation au niveau de l'élaboration d'une planification pluriannuelle et sa traduction budgétaire</p>
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i></p>	<p>L'intervention étant une assistance technique qui exigeait une présence fréquente et régulière sur terrain des experts internationaux alignés, la crise qui a continué à prévaloir au Burundi en 2016 a fait que ces derniers ne pouvaient plus venir à un rythme régulier, craignant pour leur sécurité. La crise politique et sécuritaire a été de ce fait un facteur majeur d'influence négative.</p>

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expertise perlée en appui à la mise en œuvre du Programme National de Réforme de l'Administration publique (PNRA) Nom de l'expert : Michel VERGE (via un marché public de prestation intellectuelle) Démarrage de l'expertise : juin 2014 Fin initialement prévue : avril 2016
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Appuyer le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale dans le pilotage de la mise en œuvre du Programme National de l'Administration Publique (PNRA), adopté par le Gouvernement du Burundi en avril 2012 et renforcer les capacités fonctionnelles et techniques du Secrétariat Exécutif de la Réforme de l'Administration Publique (SERAP) afin de lui permettre de piloter le PNRA.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Expertise suspendue en 2015 et définitivement abandonnée en 2016.

<p>Titre de l'expertise – nom de l'expert :</p>	<p>Numérisation de la carte géologique au 50.000ème du Burundi Musée Royal d'Afrique Centrale Expert résident : Gérard NIMPAGARITSE jusqu'au 30 avril 2015 Plusieurs expertises perlées Début de l'expertise : janvier 2014 Fin initialement prévue : mars 2015 1er avenant : prolongation jusqu' en octobre 2015 2^{ème} avenant : fin en mars 2016</p>
<p><i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i></p>	<p>L'objectif de ce projet était le renforcement structurel des capacités et expertises du service géologique du ministère de l'énergie et des mines via une digitalisation des 52 planchettes de la carte géologique au 50.000ème du Burundi.</p>
<p><i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i></p>	<p>L'atteinte des résultats du projet a été fortement retardée suite à une difficulté majeure rencontrée à mi-parcours. Des problèmes inattendus de positionnement des unités géologiques ont été décelés avec la digitalisation des cartes, il a fallu procéder à leur correction, tâche qui n'était pas prévu dans les TDR initiaux.</p>
<p><i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i></p>	<p>Le travail de correction des décalages géométriques constatés sur les cartes digitalisées a été très bénéfique pour le renforcement des capacités des agents du service géologique.</p>
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i></p>	<p>La crise qui a éclaté au Burundi depuis avril 2015 et qui s'est poursuivi en 2016 a été la contrainte majeure car elle a retardé la clôture du projet. En effet, suite à l'insécurité qui prévalait dans le pays, les experts du MRAC n'ont pas pu venir sur terrain pour dispenser une formation sur l'utilisation de l'outil QGIS destinée à familiariser les agents du service géologique avec l'exploitation du produit obtenu pour les applications classiques de planification et de gestion.</p> <p>Comme facteur d'influence positive, il faut signaler la stabilité de l'équipe du ministère de l'énergie et de mines qui a été entièrement dédiée à l'exécution du projet depuis son démarrage en janvier 2014.</p>

<p>Titre de l'expertise – nom de l'expert :</p>	<p>Appui au développement et au suivi des modalités opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage communale au Bureau des Infrastructures Scolaires et de la Maintenance (BISEM)</p> <p>Nom de l'expert : Anne Coppens</p> <p>Contrat initial : septembre 2013 – août 2015</p> <p>Prolongée jusqu'en mars 2016</p>
<p><i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i></p>	<p>L'expertise a été sollicitée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception, l'adaptation et l'évaluation des conventions de transfert des ressources liant le FCE aux communes du Burundi en vue de la construction, l'équipement et l'entretien des bâtiments scolaires - le développement et la supervision de la performance du dispositif d'appui aux communes et de contrôle interne aux communes appuyées à travers la maîtrise d'ouvrage communale dans les domaines des marchés publics, gestion financière et maîtrise d'œuvre - l'organisation du suivi mensuel des réalisations des communes et des dispositifs d'appui et le développement d'outils de suivi (tableaux de bord) pour la communication de la performance aux différents acteurs y compris les PTF.
<p><i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i></p>	<p>Malgré la faiblesse des ressources humaines en place, on constate une amélioration progressive de la matrice de planification et de suivi des passations de marchés publics. Une amélioration des performances du BISEM et des communes appuyées commence à être perceptible</p>
<p><i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i></p>	<p>L'expertise a apporté une contribution particulière à la conception, à la validation, au lancement et au suivi de la mise en œuvre du programme MOC.</p> <p>L'ATI a contribué au suivi de l'avancement technique et financier des conventions MOC en cours d'exécution jusqu'à la fin de son contrat en mars 2016.</p>
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i></p>	<p>Depuis l'éclatement de la crise politique et sécuritaire au Burundi, l'accompagnement, la supervision et la coordination des activités MOC ont connu des contraintes majeures. Les organisations sélectionnées pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale de même que l'équipe du BISEM avaient pratiquement cessé les visites de chantiers jusque fin 2015 et ne reprenaient que timidement début 2016 alors que l'expert terminait son contrat.</p>

Titre de l'expertise/étude – nom de l'expert	Expertise internationale en coordination de l'aide et en finances publiques Mélanie XUEREB Démarrage de l'expertise : septembre 2014 Fin prévue de l'expertise : août 2016
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Concourir à doter du SP/CNCA des capacités institutionnelles nécessaires pour soutenir et entretenir le dialogue inclusif approprié pour la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Politique Nationale de l'Aide et appuyer le renforcement des capacités nationales dans le domaine spécifique des finances publiques en vue d'une meilleure efficacité de l'aide en garantissant l'exécution du CSLP II.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	Alors que des résultats notables étaient atteints au dernier trimestre entre l'arrivée de l'expert et le 1 ^{er} trimestre 2015, l'expertise a ensuite été très hypothéquée par la crise politico-sécuritaire qui prévaut au Burundi depuis avril 2015.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	L'expertise ne se justifiait plus suite à la réorientation de la coopération belgo-burundaise, en l'occurrence vu la suspension des appuis institutionnels. L'expert été relocalisé au siège de la CTB jusqu'à la fin de son contrat.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Voir ci-haut.

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expertise internationale pour l'accompagnement et le renforcement des capacités en gestion des marchés publics dans le cadre du FCE Daniel Lallemand Démarrage de l'expertise : janvier 2015 Clôture de l'expertise : prévue en août 2016 Prolongation du contrat : fin décembre 2016.
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Accompagner et renforcer les capacités des CGMP (cellules de gestion des marchés publics) des ministères en charge de l'éducation et de l'Université du Burundi dans leur travail quotidien de gestion et de passation des marchés publics
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	La capacité d'exécution du FCE a continué à s'améliorer en ce qui concerne la passation des marchés publics liés à ce fonds pour les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> - planification - élaboration des DAOs - analyse et attribution des marchés - suivi de l'exécution des contrats - gestion des contentieux.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	La qualité des dossiers de passation des marchés publics des institutions en charge de l'éducation a continué à s'améliorer, ce qui contribué à une meilleure gouvernance du secteur.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Les principales contraintes ont été : <ul style="list-style-type: none"> - l'absence prolongée du Président de la commission des marchés publics pour cause de maladie, - une mobilité des ressources humaines du ministère dédiées à l'expertise notamment la nomination au gouvernement du Président de la commission de passation des marchés dans un autre secteur que celui de l'éducation, - la fusion des 2 anciens ministères en charge de l'éducation en un seul.

3.2 Critères de qualité

Avec la réorientation de la coopération décidée par la Belgique, ce chapitre n'est pas très adapté pour le rapport annuel 2016.

Pertinence :

L'intervention PAREX correspondait aux attentes des institutions bénéficiaires. Ce sont elles-mêmes qui diagnostiquaient leurs besoins et les exprimaient à travers des requêtes de financement. En outre dans le dialogue qui a précédé la signature de la CS du PAREX, les secteurs qui pouvaient prétendre à une demande de financement ont été déterminés de commun accord entre le bailleurs et le bénéficiaire, à savoir les secteurs de concentration de la coopération bilatérale et certains domaines transversaux.

Efficiences :

Durant l'année 2016, le PAREX n'a pas été mis en œuvre de manière optimale. Dans le contexte politique et sécuritaire du pays qui a prévalu tout au cours de 2016, les appuis institutionnels ont été remis en cause suite au déficit de confiance entre la Belgique et le Burundi. Les contacts entre les autorités politiques burundaises et les ATI ont été réduits au strict minimum.

Efficacité :

Il n'y a eu aucune nouvelle requête introduite par le partenaire en 2016. A part l'expertise en appui aux marchés publics dans le cadre du FCE qui s'est poursuivie jusque fin 2016, toutes les autres ont été clôturées en cours d'année.

Critères	Note
Pertinence	A
Efficiences	C
Efficacité	C

3.3 Gestion des risques

Le programme n'a pas de DTF ni de cadre logique.

L'instabilité des ressources humaines des structures appuyées a été un handicap à une bonne appropriation des expertises par le partenaire.

Comme le PAREX était conçu pour financer des requêtes d'appui institutionnel pour la majorité des cas, la poursuite du programme a été hypothéquée par la réorientation des interventions par le bailleur de fonds. En tout état de cause, il faudrait revoir les utilisateurs potentiels de ce fonds en y incluant les projets sectoriels CTB et peut-être les acteurs non étatiques ainsi que les organisations communautaires de base.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Le positionnement des experts dans certaines institutions à fonctions régaliennes (2 ^{ème} Vice-Présidence de la République, Ministère de la Fonction Publique etc...) permettait l'obtention d'informations utiles pour la mise en œuvre des projets/programmes sectoriels de la CTB	CTB et équipes projets/programmes
Le PAREX pourrait être utile à la complémentarité et à l'articulation avec les autres interventions sectorielles, moyennant une adaptation de ses modalités de pilotage et de mise en œuvre.	DGD (Ambassade) CTB Projets/programmes

5 Annexes

5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611								
Project Title :		Fonds d'études et d'expertises						
Budget Version:		D03		Year to month : 31/12/2016				
Currency :		DGD						
YtM :		Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing						
	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
A FONDS NON ALLOUÉS			1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
01 Fonds non alloués			1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
01 Fonds non alloués		REGIE	1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
B ETUDES/EXPERTISES			2.693.878,20	1.203.103,76	529.703,00	1.732.806,76	961.071,44	64%
01 Expertise en appui à la Cellule de réforme des Finances			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Expertise		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02 Expertises perlées Budget d'affectation spéciale (BAS)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Expertise		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
03 Expertise Programme National de Réforme de			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Expertise		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
04 Expertises Appui au transfert de compétences de l'Etat			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Etudes		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
05 Etudes sur les options stratégiques concernant le			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Etudes		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
06 Réalisation d'un schéma directeur de l'électrification au			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Etudes et consultations		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
07 Numérisation carte géologique du Burundi			365.858,00	280.504,13	42.157,03	302.661,16	63.196,84	83%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	365.858,00	280.504,13	42.157,03	302.661,16	63.196,84	83%
08 Appui à l'ARMP			75.083,72	0,00	0,00	0,00	75.083,72	0%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	75.083,72	0,00	0,00	0,00	75.083,72	0%
09 Expertise appui à la CNCA			401.612,07	192.165,75	94.292,35	286.458,10	115.153,97	71%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	401.612,07	192.165,75	94.292,35	286.458,10	115.153,97	71%
		REGIE	4.496.426,01	1.233.363,48	550.436,93	1.783.800,41	2.712.625,60	40%
		COGEST						
		TOTAL	4.496.426,01	1.233.363,48	550.436,93	1.783.800,41	2.712.625,60	40%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611 Printed on vrijdag 03 maart 2017

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611

Project Title : **Fonds d'études et d'expertises**

Budget Version: **D03**

Currency : **DGD**

YtM :

Year to month : 31/12/2016

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
10 Expertise marché public FCE II			320.892,18	203.846,20	56.231,21	280.077,41	60.814,77	81%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	320.892,18	203.846,20	56.231,21	280.077,41	60.814,77	81%
11 Renforcement capacité d'exécution et de gestion du FCE			463.849,11	226.946,20	166.953,10	393.899,30	69.949,81	85%
01 Expertise perle		REGIE	463.849,11	226.946,20	166.953,10	393.899,30	69.949,81	85%
12 Expertise Perle Ministère de la Fonction Publique			229.668,36	100.995,10	400,00	101.395,10	128.273,26	44%
01 Expertise perle		REGIE	229.668,36	100.995,10	400,00	101.395,10	128.273,26	44%
13 Renforcement capacité gestion MP FCE II			416.914,76	218.171,30	169.669,31	387.840,61	29.074,15	93%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	416.914,76	218.171,30	169.669,31	387.840,61	29.074,15	93%
14 Expertises Appui à la Direction de la Politique Fiscale au			420.000,00	475,08	0,00	475,08	419.524,92	0%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	420.000,00	475,08	0,00	475,08	419.524,92	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			75.000,00	30.259,72	20.733,93	50.993,65	24.006,35	68%
01 UAGP			75.000,00	28.013,61	20.714,63	48.728,24	26.271,76	65%
01 UAGP		REGIE	75.000,00	28.013,61	20.714,63	48.728,24	26.271,76	65%
02 TVA à récupérer			0,00	2.246,11	6,84	2.252,95	-2.252,95	??%
01 TVA à récupérer		REGIE	0,00	2.246,11	6,84	2.252,95	-2.252,95	??%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00	12,46	12,46	-12,46	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	12,46	12,46	-12,46	??%
		REGIE	4.496.426,01	1.233.363,48	550.436,93	1.783.800,41	2.712.625,60	40%
		COGEST						
		TOTAL	4.496.426,01	1.233.363,48	550.436,93	1.783.800,41	2.712.625,60	40%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611 Printed on vrijdag 03 maart 2017

page: 2

5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

Il n'y a pas eu de réunion du Comité de pilotage en 2016 (cfr. Supra).